



# PRATIQUE DU CODAGE CCAM POUR LA TARIFICATION DES ACTES EXTERNES OU DE L'ACTIVITÉ LIBÉRALE

## DURÉE

---

2 jours

## OBJECTIFS

---

- Connaître les règles de construction et de codage de la CCAM
- Acquérir les connaissances de base du codage des actes CCAM à des fins de tarification (T2A, Actes externes)

## PERSONNES CONCERNÉES

---

Médecins DIM ou Responsables PMSI, TIM, Responsables Facturation, Facturières, Bureaux des Entrées, Secrétaires Médicales au recueil PMSI, Médecins

## PRÉ-REQUIS

---

Aucun

## PROGRAMME

---

- Intérêts et objectifs de la CCAM
- Conception et structure de la CCAM
- Présentation des particularités de la CCAM
- Règles de codage des actes CCAM
- Règles de tarification des actes CCAM
- La pratique du codage et ses implications dans la chaîne de facturation :
  - pour les séjours (GHS)
  - pour l'activité libérale et les actes externes
  - pour la Facturation Individuelle des Etablissements de Santé (FIDES)